



Centre d'information des Nations Unies
Alger

Le CNES relève une amélioration quasi générale des IDH en Algérie



31 JUILLET 2008

L'ensemble des analyses convergent vers une amélioration quasi générale en Algérie des indicateurs du développement humain (IDH), au sens du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), selon le 7^e rapport sur le développement humain du Conseil national économique et social (CNES), présenté mercredi à Alger.

"Les résultats obtenus sont relativement satisfaisants dans la mesure où des progrès indéniables ont été réalisés durant ces dernières années, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, ou encore de l'égalité des genres, avec de plus en plus de femmes qui participent à des niveaux plus en plus significatifs, à la vie nationale dans son ensemble", a souligné le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed-Seghir Babès.

Selon ce rapport, élaboré en partenariat avec le PNUD, l'Algérie se classe dans la tranche supérieure des pays à IDH moyen, précisant que celui-ci a connu une évolution annuelle moyenne de 1,29% durant la période allant de 2002 à 2006. Le document du CNES souligne que l'IDH a été affecté positivement par l'indice d'espérance de vie à la naissance, mais négativement par celui du niveau d'instruction, relevant que la valeur de l'espérance de vie est comparable à celle des pays à fort développement humain tels que la Pologne, la Hongrie ou l'Argentine. L'indice d'espérance de vie à la naissance a enregistré une évolution moyenne annuelle de 1,16%, précise le rapport du CNES, soulignant que l'espérance de vie à la naissance comme indicateur de l'état de santé de la population est passée en Algérie de 72,5 ans en 2000 à 75,3 ans en 2006.

Les facteurs d'amélioration sont essentiellement relatifs à la baisse de la mortalité infantile et de celle de l'infanto juvénile, observe le rapport, relevant toutefois la persistance d'une mortalité néonatale et la baisse insuffisante de la mortalité maternelle encore estimée à 92,6 pour 100.000 naissances.

L'indice du niveau d'instruction (INI) a connu, quant à lui, une évolution moyenne de 1,22% (2002-2006), alors que l'indice de PIB en parité de pouvoir d'achat (PPA) a enregistré une évolution moyenne de 1,52% durant la même période.

Le CNES souligne que l'INI reste peu élevé durant la période 2002/2006, expliquant que cette situation est "la conséquence directe du niveau d'alphabétisation qui demeure relativement faible" et qui est estimé à 72,8% en 2006 pour les personnes âgées de 15 ans et plus.



**Centre d'information des Nations Unies
Alger**

Aussi, les progrès de scolarisation réalisés n'influent pas de manière appréciable sur l'évolution de l'INI du fait de sa faible pondération qui est de 27,36% de la population résidente, fait remarquer le CNES dans son rapport regrettant que l'écart entre les femmes et les hommes reste élevé de l'ordre de 17 points en 2006.

Le revenu brut des ménages est passé de 425,3 milliards de DA en 1990 à 4.249,1 milliards de DA en 2006 avec une évolution au taux annuel moyen de 15,5%.

Les produits alimentaires ont subi, en 2006, une inflation de 4,3% dont 6% pour les produits agricoles frais, 2,5% pour les produits alimentaires manufacturés et 2,80% pour les services.

La rubrique "logements et charges" a connu, quant à elle, une augmentation des prix de 3,21%, alors que les prix du transport et des communications se sont accrus de 1,52%.

La valeur de l'indice de pauvreté humaine en Algérie est passée de 24,67% en 1998 à 18,95% en 2006, soit un recul de 5,72 points, selon le rapport.

Pour ce qui est de l'emploi féminin, la population occupée féminine ne représente en 2006 que 16,9% de la population occupée totale, relève le rapport affirmant que les femmes autant que les hommes exercent dans l'informel avec plus de la moitié des femmes occupées (51%) n'est pas affiliée à la sécurité sociale.

Le secteur privé est devenu en 2006 le premier employeur des femmes avec 57,3% contre 42,7% pour le public.



Centre d'information des Nations Unies
Alger

Développement humain : Le RNDH 2007 offre une vision plus ajustée



31 JUILLET 2008

La version 2007 du rapport national de développement humain (RNDH) en Algérie offre une vision du développement humain "plus ajustée" qu'à l'accoutumée avec la tentative de calculer l'indicateur de développement humain (IDH) à un niveau régional, a affirmé mercredi, à Alger, le président du Conseil national économique et social (CNES), M. Mohamed-Seghir Babès.

S'exprimant lors de la rencontre consacrée à la présentation, par le CNES, du 7^e rapport sur le développement humain, M. Babès a indiqué que "c'est pour la première fois où les indicateurs du développement humain sont calculés non seulement au niveau national global, mais également à une échelle plus fine, puisque ciblant les territoires (régions)".

Le président du CNES a souligné, dans ce sens, que ce rapport s'articule autour de deux parties "tenant compte des exigences orthodoxes d'un exercice rigoureusement Pnudien" (Programme des Nations unies pour le développement).

"Il s'agit d'une partie classique qui se propose d'examiner l'évolution des indicateurs de développement humain en Algérie, à travers les statistiques nationales, et d'une seconde partie relative à la désagrégation de l'IDH pour le ramener à l'échelle des territoires", a-t-il précisé.

M. Babès a mis l'accent sur la désagrégation de l'IDH (calcul selon les territoires) dans le RNDH 2007 pour lui faire lire, a-t-il poursuivi, "les réalités territoriales".

Le président du CNES a fait savoir, à ce propos, que le groupe ad-hoc formé pour mener le travail de stratification (définition des territoires) a réussi à "bâtir une grille de lecture d'une très grande pertinence quant à la courbe d'évolution de l'IDH appliqué aux territoires".

L'autre innovation marquante du RNDH 2007 réside, selon M. Babès, dans l'introduction du regard spécifique porté sur le développement humain en Algérie par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) dans la mesure où cette évaluation a porté exhaustivement sur l'ensemble des registres de la gouvernance. Le président du CNES a souligné, en outre, que son institution "poursuit sa démarche de capacity building", initiée depuis quelques années, et visant l'acquisition, par l'ingénierie nationale, de tous les ingrédients de l'expertise requise en matière d'évaluation des politiques publiques.



**Centre d'information des Nations Unies
Alger**

De son côté, le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), M. Steven A. Ursino, a affirmé que le RNDH 2007 "marque

une maturation dans le processus engagé", relevant que ce rapport entérine des standards internationaux dans le contexte des institutions nationales.

Estimant que le RNDH se doit d'être un exercice qui répond aux contraintes particulières d'un pays, mais surtout qui puisse servir de base à l'évaluation de politiques en cours ainsi que pour la formulation d'initiatives, M. Ursino a affirmé que "l'IDH territorial répond à cette exigence".

Il a indiqué que les problématiques nouvelles et particulières imposent toujours plus de rigueur et d'imagination, soutenant que le niveau de développement accru de l'Algérie rend la tâche plus complexe pour ceux qui réalisent ce rapport.

"La pauvreté est plus discrète, plus isolée dans les territoires, sa profondeur est plus forte vu l'amélioration sensible de la conjoncture et des conditions de la majorité. Le besoin d'une analyse resserrée au niveau régional s'est fait sentir", a ajouté M. Ursino.

Pour sa part, M. Jacques Charmes, expert mandaté par le PNUD pour suivre l'élaboration du RNDH2007, a relevé trois leçons de l'exercice mené avec le CNES.

"Il s'agit d'une leçon de coopération, de coordination entre les différentes commissions qui ont fait preuve de concertation, d'une leçon de simulation par rapport au classement de l'Algérie au niveau mondial et d'une leçon de modestie avec la tentative de développer les IDH au niveau territorial", a-t-il précisé



Centre d'information des Nations Unies
Alger

**Dernier rapport sur le développement humain
Les indicateurs au vert, selon le CNES**



31 JUILLET 2008

Le Conseil national économique et social (CNES) a rendu public hier son 7e rapport sur le développement humain.

Dans son discours prononcé hier à Djenane El Mithak, le président du CNES a estimé que cet événement est « loin d'être anodin », car il cristallise « des efforts inédits ». « Après le dernier rapport sur le développement humain élaboré avec le PNUD, nous rééditons un exploit », se félicite-t-il. Il reste néanmoins que les données contenues dans le rapport datent de l'année 2006. L'envolée des prix du pétrole, la récente crise mondiale, la flambée des coûts des matières premières et l'augmentation relative des salaires de la Fonction publique font que la donne a quelque peu changé. Le CNES adresse quelques critiques au secteur de l'éducation et à celui de la santé. Pour le reste, le « tout va bien » semble être à la mode. Seulement 66,2% des élèves passent au lycée

La déperdition scolaire inquiète fortement les experts du CNES. « Les taux moyens de survie d'une cohorte d'élèves sont de 95,2% dans le cycle primaire et de 66,20% seulement dans le moyen. Les déperditions scolaires sur la période 1999-2006 sont évaluées à 536 000 élèves par an, dont 68,9% proviennent du cycle d'enseignement obligatoire », peut-on lire sur le rapport. Les experts du CNES se préoccupent également du niveau de formation du personnel d'enseignement qui reste, à leurs yeux, insuffisant dans les cycles primaire et moyen ainsi que de la surcharge des contenus des programmes. Ils soulignent, par ailleurs, que les écoles privées ont accueilli, en 2006, un effectif de 14 200 élèves dont 6400 filles, soit une proportion de 45,15%.

16% des femmes instruites sont inactives

Le rapport du CNES consacre un chapitre à la participation des femmes dans la vie politique et économique. Le nombre de femmes employeurs s'élève ainsi à 30 000, soit 6% du total. En 2005, elles représentaient 5,3%. Les données recueillies auprès de divers organismes par le CNES confirment la faiblesse de la participation féminine



**Centre d'information des Nations Unies
Alger**

à la décision économique en 2006. L'on apprend que 35,33% des femmes sont présentes dans le système judiciaire en 2006 ; elles sont 1220 pour 3088 hommes. Les effectifs féminins de la Fonction publique, au nombre de 436 543 en 2006, représentent 72% de l'emploi féminin du secteur public. Les femmes au foyer restent dominantes. Près de 16% des femmes inactives ont un niveau d'instruction secondaire ou supérieur. « Ce phénomène mériterait d'être plus largement étudié pour connaître l'ampleur et les raisons de l'inactivité de cette catégorie de femmes tant au regard des coûts importants des formations reçues qu'à celui du poids réel des résistances sociales », disent les spécialistes du CNES.

Les failles du système sanitaire

Le constat émane d'éminents experts. La qualité des soins est inégale à la fois pour des raisons matérielles (défaut d'équipements, absence d'une liste nationale des médicaments essentiels), organisationnelles et humaines. Les équipements disponibles dans les établissements de santé de proximité ne sont pas standardisés par niveau, peu entretenus et souvent non remplacés en cas de panne, ce qui incite à orienter les malades vers le privé. La liste nationale des médicaments essentiels n'étant pas établie, soulignent les rédacteurs du rapport, cela donne inévitablement lieu à l'établissement de prescriptions médicales revêtant un caractère empirique et anarchique, source de ruptures d'approvisionnement et facteur d'angoisse pour la population.

Net recul de l'âge du mariage

Le recul de l'âge au premier mariage se poursuit et reste élevé. De 33 ans pour les hommes et 29,6 ans pour les femmes en 2000, l'âge moyen du mariage est passé à 33,5 ans pour les hommes et 29,9 ans pour les femmes en 2006. « Le recul de l'âge du mariage aurait des conséquences sur la sexualité hors mariage et des risques de grossesses tardives », indique-t-on. Le CNES a noté une augmentation du nombre annuel des mariages. Il est passé de 177 548 en 2000 à 295 295 en 2006. Les experts du CNES ont remarqué des écarts significatifs à travers le territoire national. Par exemple, les habitants de Djelfa se marient assez tôt (26,6 ans) par comparaison avec plusieurs wilayas du centre du pays.



Centre d'information des Nations Unies
Alger

**Selon un rapport du CNES
De plus en plus d'enfants quittent l'école**



31 JUILLET 2008

“Il faut chercher à approfondir cette question pour comprendre les raisons qui font que les garçons sont sujets à la déscolarisation par rapport aux filles. Tout comme il faut chercher à connaître les répercussions de ce constat”, a déclaré hier Mohamed Seghir Babès.

Le Conseil national économique et social (CNES) a rendu public, hier, le rapport national sur le développement humain en 2007. C'est lors d'une rencontre organisée à la résidence El-Mithak et à laquelle a pris part un important panel d'invités (des experts, des représentants du mouvement associatif, des universitaires, des représentants diplomatiques, des représentants du patronat à l'image du patron de Cevital) que ce rapport a été rendu public. Expliquant que le rapport 2007 sur le développement humain comme étant “positif”, Mohamed Seghir Babès, le président du CNES, qui marquera l'ouverture des travaux de la rencontre par une locution liminaire dira que l'élaboration expliquera ceci par le fait qu’“il y a eu sur l'ensemble des indices des avancées satisfaisantes”. “Nous sommes rentrés dans d'autres types d'imparités”, explique-t-il à ce propos. Interrogé lors d'un point de presse organisé à l'issue de la lecture du rapport, le président du CNES mettra le doigt sur deux insuffisances majeures qui marquent le développement humain en Algérie durant l'exercice 2007. L'analphabétisation et la déscolarisation des garçons, en l'occurrence. Évoquant le problème d'analphabétisation, le président du CNES tiendra à souligner la persistance de ce phénomène dans notre pays malgré “toutes les politiques intenses engagées par le gouvernement à ce propos depuis l'indépendance”. Cette analphabétisation qui touche plus les femmes que les hommes requièrent des mesures dira Babès : “Il y a impératif à prendre en charge ce problème par les pouvoirs publics”, explique-t-il à ce sujet. Aussi, dans le rapport de 2007 sur le développement humain en Algérie, il est précisé que l'indice national d'instruction “reste peu élevé”. Ceci est la conséquence directe du “niveau d'alphabetisation qui demeure relativement faible”. Dans le même ordre d'idées, il est expliqué que malgré les progrès réalisés en matière de scolarisation et d'alphabetisation “l'écart entre femmes et hommes reste élevé de l'ordre de 17 points



**Centre d'information des Nations Unies
Alger**

en 2006". S'agissant de la scolarisation, il a été ainsi mis en évidence un certain nombre d'insuffisances : le taux net d'admission à l'enseignement primaire est considéré comme étant insuffisant. Il est de l'ordre de 92,83%. Le taux de survie d'une cohorte à la 5e année primaire est de l'ordre de 95,2% et à la 9e AF de 66,20%. Il existe à ce sujet de fortes déperditions scolaires : 536 000 par an dont 68,92% dans le cycle obligatoire particulièrement le moyen. %ce propos, il est précisé dans le rapport qu'il existe une parité vers l'équilibre avec 98 filles pour 100 garçons. "La tendance à l'équilibre de la parité s'expliquerait à la fois par une plus grande présence des filles dans les cycles moyen et secondaire du fait de leur réussite dans ces cursus et du fait d'une déscolarisation des garçons." C'est du moins les conclusions rendues par le rapport du développement du CNES. Ce phénomène de la déscolarisation des garçons a attiré l'attention de plusieurs des participants. % commencer par le président du CNES. M. Babès, qui relèvera l'importance et l'émergence de ce phénomène, expliquera aux journalistes dans le point de presse qu'il a tenu à l'issue de la rencontre d'hier qu'il est impératif de se pencher sur ce problème de déscolarisation des garçons : "Il faut chercher à approfondir cette question pour comprendre les raisons qui font que les garçons sont sujets à la déscolarisation par rapport aux filles. Tout comme il faut chercher à connaître les répercussions de ce constat." D'ailleurs, parmi les recommandations phares exprimées par le nouveau représentant du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie Steven A. Ursino, aux pouvoirs publics algériens, est l'impératif de s'assurer de la continuité de l'enseignement chez les jeunes : "Il faut veiller à ce que les jeunes scolarisés complètent leur cursus scolaire", dira en substance A. Ursino en guise de recommandations. Aussi, dans le domaine de l'enseignement supérieur, il a été noté l'existence d'une parité défavorable à l'égard des garçons. %ce propos, il a été estimé que le mode de progression au niveau de l'enseignement supérieur est "rigide". D'où d'importantes déperditions. D'autres insuffisances caractérisent l'enseignement supérieur : "L'absence de passerelles entre les cycles court et long ; dégradation du taux d'encadrement au niveau magistral, faible rendement interne et la difficile insertion des diplômés."

Faible représentation des femmes au sein des instances élues

La participation des femmes à la décision politique et économique n'est guère satisfaisante. En effet, a contrario des avancées enregistrées en matière d'égalité d'accès à l'éducation et aux soins pour les femmes, ces dernières sont "très peu représentées dans les instances élues : 27 députés femmes élues sur 389 sièges durant la législature 2000-2007, au Sénat, il n'y a que 4 femmes sur les 144 sièges



**Centre d'information des Nations Unies
Alger**

de sénateurs. De la même manière, il y a une faiblesse de la participation des femmes à la décision économique pour preuve il n'y a que 6% des femmes entrepreneurs en 2006". Par ailleurs, l'élaboration des rapports sur le développement humain en Algérie présente quelques difficultés.

Ce sont celles des données fournies au niveau de l'Office national des statistiques (ONS) qui sont parfois en contradiction par rapport à celles fournies par les ministères : "Parfois, les données sur l'éducation du ministère et celles de l'ONS n'aboutissaient pas aux mêmes résultats", a expliqué, à ce propos, Jacques Charmes, expert au PNUD. Quoi qu'il en soit, hier le CNES a présenté le rapport sur le développement humain élaboré pour la deuxième fois consécutive en partenariat avec le PNUD et s'est également appuyé dans sa méthode sur les standards internationaux et sur la démarche onusienne. Une plénière succèdera prochainement à cette rencontre au cours de laquelle il sera question de formuler des propositions en direction du gouvernement Ouyahia sur les insuffisances des politiques publiques.



Centre d'information des Nations Unies
Alger

Rapport 2007 du CNES

«Les fruits du développement sont inégalement répartis»

La Tribune

31 JUILLET 2008

Le rapport 2007 du Conseil national économique et social (CNES) sur le développement humain a fait, hier, l'objet d'une présentation détaillée à la résidence El Mithak.

C'est le septième du genre et le deuxième élaboré en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Globalement, ce document, rendu public en retard, montre une amélioration quasi générale des indicateurs du développement humain. «L'Algérie vit une période de croissance économique intense et une amélioration du revenu», a d'ailleurs relevé le représentant du PNUD en Algérie, M. Steven A. Ursino. Il a toutefois noté la nécessité d'améliorer la situation dans certains secteurs : santé infantile et maternelle, éducation -le taux de déperdition est important dans certaines régions du pays-, protection de l'environnement.

«Certes, l'Algérie est aujourd'hui un gigantesque chantier, dont la mise en place massive et inégalée de la trame des infrastructures de base forme la pointe acérée et incoercible [...] Il reste toutefois que la relance de certains secteurs [...] ne peut à elle seule assurer l'urgente et indispensable transition d'une économie de rente à une économie d'offre et de productivité, si essentielle à la survie de la nation et à la garantie de son indépendance durable», note le rapport en conclusion.

Dans ce document élaboré sur la base de statistiques nationales, les experts du CNES et du PNUD soulignent la persistance d'inégalités entre les régions du pays puisqu'un IDH (indice de développement humain) a été établi pour chaque région.

«C'est un des rares rapports nationaux à aller à cet effort national en désagréant l'IDH», a rappelé à ce sujet le président du CNES, M. Mohamed Seghir Babes. «Les fruits du développement sont inégalement répartis entre les différentes régions du pays, et donc entre les citoyens. L'illustration en est d'ailleurs amplement fournie dans ce rapport», notent dans ce sens les rédacteurs du document.

Face à cette situation, les experts estiment que la politique du renouveau rural demeure la solution idéale. «Elle constitue une innovation marquante en termes de gouvernance et de démocratie participative, orientée vers l'élaboration de projets économiques et sociaux porteurs», est-il indiqué dans le rapport qui précise dans ce sillage : «Ce nouveau regard sur la ruralité est, sans conteste, l'élément précurseur



**Centre d'information des Nations Unies
Alger**

clé d'une nouvelle façon de penser les rapports entre gouvernants et gouvernés.» En somme, le développement durable, la gouvernance, l'économie fondée sur la connaissance et la lutte contre la pauvreté constituent les éléments clés de ce rapport fait avec «exhaustivité et systématisme», selon M. Babes.

Lequel a noté l'importance de ce rapport (au même titre que celui de 2008 en phase de lancement) pour la construction des systèmes nationaux d'évaluation des politiques publiques.

Les principaux indicateurs

En matière de lutte contre la pauvreté, même si le profil n'est pas clairement défini en Algérie, il y a eu, selon le rapport du CNES, baisse du ratio de la pauvreté entre 1998 et 2000. Ce ratio est passé de 1,9% en 1998 à 0,8% en 2000. Parallèlement, la proportion des pauvres est passée de 3,6% en 1998 à 1,9% en 2003. Par ailleurs, la population active a crû au taux annuel moyen de 3,5% au cours de la période 1990-2006. Elle est passée de 5,85 millions de personnes en 1990 à 10,11 millions de personnes en septembre 2006. Le revenu des ménages est passé de 425,3 milliards de dinars en 1990 à 4249,1 milliards de dinars en 2006, soit une évolution annuelle de 15,5%. Le revenu national nominal est, quant à lui, passé à 74 642,4 milliards de dinars en 2006 contre 496,1 milliards de dinars en 1990.



Centre d'information des Nations Unies
Alger

**Rapport du CNES sur le développement humain
Améliorations dans l'éducation, la santé et l'emploi**



31 JUILLET 2008

- L'analphabétisme reste élevé
- L'emploi féminin reste très faible

Le CNES (Conseil national économique et social) a présenté hier à Djennane El Mithaq le rapport national 2007 sur le développement humain.

Septième du genre, il est le second à être réalisé en coopération avec le PNUD, le Programme des Nations unies pour le développement. M. Steven Ursino, le représentant résident en Algérie de l'organisme onusien, était d'ailleurs à la tribune aux côtés de M. Mohamed Seghir Babès, le président du CNES. L'IDH est composé d'une série d'indicateurs auxquels chaque pays a désormais recours pour pallier les insuffisances des indicateurs classiques comme le PIB ou le revenu par tête d'habitant. L'économiste américain J. Kenneth Galbraith n'avait-il pas proposé il y a longtemps de remplacer le PNB par un produit national du... Bonheur ?

En 1990, l'Onu avait publié un premier rapport du genre. Le document du CNES a, selon M. Babès, «pris cette fois-ci comme mesures les standards internationaux et calculé même au niveau des territoires pour permettre aux pouvoirs publics de réajuster leurs politiques au niveau local». Cette désagrégation statistique avec toutes ses limites est inédite. De son côté, le représentant du PNUD a qualifié le rapport «de témoignage de confiance entre les deux parties».

Il ajoutera que «l'Algérie est en bonne voie malgré quelques insuffisances pour concrétiser les engagements du millénaire pour 2015. C'est globalement positif». On estime que l'Algérie se classe dans la tranche supérieure des pays à IDH moyen. Il ressort notamment que l'espérance de vie à la naissance est en nette amélioration dans notre pays. En 2000, elle était de 72,5 années et en 2006 de 75,3. La valeur de l'espérance de vie est comparable à celle de pays comme la Pologne, la Hongrie et l'Argentine. Le professeur Luc Chaulet qui a présenté ce volet a fait état d'une baisse de la mortalité infantile mais également d'une baisse insuffisante de la mortalité maternelle encore estimée à 92,6 pour 100 000 naissances. Les progrès sont réels dans le secteur de la santé. 88% des enfants de moins de deux ans sont vaccinés, 92% des accouchements sont assistés par un personnel médical. Le système de santé et de protection sociale doit s'adapter aux évolutions démographiques et épidémiologiques. Le CNES a d'ailleurs constitué selon M. Babès un groupe ad-hoc présidé par le professeur Chaulet. Il formulera en liaison avec le ministère des



**Centre d'information des Nations Unies
Alger**

propositions pour améliorer le système de santé. Satisfaction aussi pour le second indice relatif à la scolarisation. Les filles enregistrent un véritable bond. Leur taux de scolarisation qui était de 55,89% s'est accru à 64,5% en 2002 pour atteindre 69,4% en 2006. La parité progresse au profit du sexe faible à tous les niveaux. Point noir enregistré, l'aggravation de l'analphabétisme. De 1998 à 2006, le nombre d'analphabètes s'est accru de 9758 personnes. Cela est dû aux 8% des 6-15 ans qui ne vont pas à l'école et à la déscolarisation précoce.

La situation de l'emploi est le second indicateur de l'IDH. Il ressort du rapport «que depuis 2001, le chômage est en net recul. Il est au-dessous de 12%. Il reste encore à deux chiffres et frappe surtout les jeunes. Avec une part de 64,3%, le commerce, les services et l'administration occupent le plus grand nombre de travailleurs. Le CNES note encore la faiblesse de l'emploi féminin de l'ordre de 16,9% de la population occupée totale. Plus de la moitié (51%) ainsi que 54% des hommes ne sont pas affiliés à la sécurité sociale La politique de renouveau rural a pris une part importante dans la présentation du rapport tant elle a pour finalité d'améliorer les conditions de vie des populations rurales.

Ce rapport du CNES prouve chiffres à l'appui que les investissements massifs de ces dernières années commencent à porter leurs fruits en matière d'amélioration des conditions de vie des populations. Ultime preuve, la population privée d'accès à l'eau potable est passée de 16,93% en 1998 à 5% en 2006.



Centre d'information des Nations Unies
Alger

Rapport national sur le développement humain : L'Etat doit faire plus d'efforts



31 JUILLET 2008

La santé, l'éducation et la protection de l'environnement sont les principaux secteurs où l'Etat est appelé à faire des efforts, notamment dans le monde rural, pour en corriger les faiblesses et les disparités.

C'est ce que révèle le rapport national sur le développement humain (RNDH), confectionné par les soins du Conseil national économique et social (CNES), sous l'expertise des services du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Présenté hier à la résidence «El-Mithak», ce rapport est le 2^e du genre que le CNES s'applique à élaborer sur les 7 existants. Ses données concernent les évolutions du développement humain de 2007. Ses rédacteurs s'appuient sur des statistiques de 2006 et même de fin 2005. Ce qui ne manque pas de dévaluer, quelque peu, l'importance de l'œuvre pour n'être pas produite en temps réel à savoir sur la base d'indices moins dépassés.

L'essentiel repose, selon le président du CNES, sur cette «première du genre qui décline l'indice de développement humain (IDH) sur les territoires.» C'est à ce propos que Mohamed-Seghir Babes affirme que «c'est l'un des rares rapports à aller à cet effort mental d'avoir à désagréger le développement humain sur les territoires.»

Le point d'ancrage pour une telle approche: la politique du renouveau rural cher à Rachid Benaïssa, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural. «C'est une pratique exemplaire,» estime Babes. La méthode permet, selon lui, d'apprécier «l'efficacité économique et l'efficience sociale des politiques publiques.» Le président du CNES reconnaît cependant, qu'«il n'a pas été possible d'aller à une désagrégation scientifiquement acceptable de tous les indicateurs et variables reliés au revenu et au PIB dans leurs différenciations territoriales, en raison de contraintes méthodologiques incoercibles de réflexion et de recherche.» Il promet que «la désagrégation territoriale des indicateurs du développement humain va se faire graduellement.» En attendant, le RNDH adresse selon le CNES «un regard symptomatique à la nécessaire réduction des inégalités régionales et de celles qui perdurent entre les femmes et les hommes.» Il pointe, notamment, du doigt «celles affectant l'accès à l'alphabétisation des adultes, domaine par excellence où se donne à lire l'iniquité dans l'accès à ce droit fondamental de l'être humain de pouvoir lire, écrire et comprendre un texte simple.» L'IDH n'a donc pas enregistré d'amélioration



**Centre d'information des Nations Unies
Alger**

sensible «en raison du poids spécifique attaché au taux élevé de l'analphabétisme de la population adulte.» C'est ce que Babes qualifie «d'échec perlé car dispersé sur une longue période (...)».

Le constat, dit-il, «met à nu des situations encore dramatiques aux plans des disparités spatiales ou générationnelles (...) comme c'est le cas du taux d'analphabétisme affectant les générations féminines au-delà de 60 ans.» Autre mauvais constat «la disparité est manifeste entre les milieux rural et urbain pour les jeunes filles de 20-24 ans, issues des générations nées entre 1978 et 1982.» Des écarts de 1 à 6 dans un monde rural où il est fait état d'habitat épars, de sous équipement et de sous administration, de déscolarisation (...), aux multiples pesanteurs sociales (...).» Il en ressort «des coûts humains et sociaux de l'absence de stratégie pertinente dans l'allocation nationale des ressources notamment dédiées à l'action éducative.»

Il fait part de la nécessité d'une prise en compte des territoires et de leur interdépendance. Parce que, voit-il, l'existence d'un rythme inégal du développement oblige à s'imprégner de la politique du renouveau rural «une véritable stratégie d'Etat, notoirement remarquable pour une vaste entreprise à l'échelle des espaces ruraux».

«La pauvreté est plus discrète»

Le représentant résident du PNUD à Alger, Steven A. Ursino, a lui aussi abordé la thématique du développement territorial qui a-t-il dit, «nous permet de passer à l'étape supérieure: l'endogénéisation maintenant accomplie laisse place à des initiatives plus dynamiques et créatives, propres à répondre aux défis particuliers que nous impose le contexte algérien, celui d'un pays à revenu intermédiaire et émergent.» L'endogénéisation que Babes aime à mettre en exergue est, selon Ursino, cet effort déployé par «l'Algérie pour se situer dans un contexte international de comparaison.» Ceci pour avoir entériner les standards internationaux dans le contexte des institutions nationales.» S'il indique que «la pauvreté est plus discrète, plus isolée dans les territoires, sa profondeur plus forte», c'est parce qu'il a «une amélioration sensible de la conjoncture et des conditions de la majorité.»

Il suggère, à cet effet, «une analyse resserrée au niveau régional.» Il fera remarquer qu'il y a faiblesse du système de santé, de l'éducation et de la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Au passage, il ne manquera pas de dire du nouveau découpage administratif qu'il



**Centre d'information des Nations Unies
Alger**

pourrait contribuer à renforcer la gouvernance des collectivités locales en faveur d'une meilleure lutte contre les disparités. L'expert PNUD, Jacques Charmes, qui a validé le RNDH fait savoir qu'il y a eu, pour le faire, parfois des discussions ardues à propos des statistiques de l'ONS et de celles d'autres institutions pour ce qui est d'évaluer le secteur de l'éducation et d'autres comme la santé. «Le rôle des écoles coraniques notamment dans les régions du Sud a fait l'objet de discussions divergentes, des écoles qui peuvent constituer un véritable système d'éducation qui doit être pris en compte dans le calcul de l'IDH,» a expliqué Charmes. L'accès à l'eau potable par le moyen de camions-citernes a, aussi selon lui, posé ce problème de calcul. Il signale que souvent, l'on reproche aux institutions internationales de mal classer l'Algérie. «C'est parce qu'elles ne prennent pas en compte les nouvelles données nationales,» affirme-t-il.

Le 7^e RNDH est inscrit pour adoption dans l'ordre du jour de la session ordinaire du CNES dont la date n'a toujours pas été fixée. Le groupe des intuits personae siégeant au CNES n'a toujours pas été désigné par le président de la République. L'on s'attend à ce que la session soit programmée pour la fin de l'année ou le début de celle à venir.



Centre d'information des Nations Unies
Alger

**Selon un rapport optimiste du CNES sur le développement humain
L'Algérien mieux payé, mieux soigné et... vit plus longtemps**



31 JUILLET 2008

Le Conseil national économique et social (CNES) a rendu public, hier, son rapport national sur le développement humain 2007. Les résultats de ce rapport convergent de fait vers une amélioration quasi générale des indicateurs du développement humain, au sens du PNUD, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'égalité des genres.

Ce rapport note que la situation en Algérie reste marquée par un certain nombre de «viscosités et de distorsions qui tracent les lignes de démarcation d'espaces incapacitaires récurrents tels ceux, fortement anxiogènes, qui oblitèrent les perspectives d'insertion active dans la décomposition internationale de la chaîne de valeur, du fait de l'excessive dépendance à l'égard de la rente pétrolière et gazière». Concernant l'évolution de la structure de la population par groupe d'âge, il ressort de ce rapport que la tranche d'âge la plus importante de la population est celle de 15 à 59 ans avec 64,29 %, alors que celle âgée de moins de 4 ans représente 9,41 %. En ce qui concerne l'évolution du taux de mortalité, les données montrent que le nombre de décès, qui est de l'ordre de 143 000 décès/an, est resté globalement au même niveau pendant cette dernière décennie, relèvent les experts de l'Office national des statistiques (ONS).

Cette nouvelle «ère démographique» est caractérisée par l'augmentation des naissances, accompagnée par une quasi stagnation du nombre de décès, ce qui donne un accroissement naturel «important», expliquent ces experts. Selon cette analyse démographique, la vie moyenne d'un Algérien s'est allongée de 4 ans en l'espace de 10 ans, passant de 71,7 ans en 1998 à 75,8 ans en 2007.

Le rapport du CNES révèle que l'âge moyen au premier mariage est de 33,5 ans pour l'homme contre 29,9 ans pour la femme.

Le nombre de mariages a augmenté pour atteindre 325 485 unions en 2007, soit 30 000 mariages de plus qu'en 2006. Le nombre de mariages s'est accru de 105 % de 1998 à 2007 et le taux a presque doublé, selon l'office.

Abordant le volet de la scolarisation, il a été indiqué que le taux brut de scolarisation a évolué à 71,25 % en moins de dix ans. Le taux de scolarisation des filles est estimé à 69,44 %.



**Centre d'information des Nations Unies
Alger**

Par ailleurs, 91,80 % de la population âgée entre 15 et 24 ans a bénéficié du programme national d'alphabétisation, contrairement au segment de la population des 35 ans et plus qui enregistre un faible taux d'alphabétisation. Au chapitre santé publique, il a été signalé que la mortalité infanto-juvénile a connu un net recul. Elle est passée de 34,00 pour mille en 2000 à 31,41 pour mille en 2006, soit une réduction de 11,59 points. Au sujet de la mortalité maternelle, les rédacteurs de ce rapport estiment qu'elle reste relativement élevée. Elle est de 92,6 pour 100 000 naissances vivantes.

Notons que 92 % des accouchements se déroulent en milieu assisté et 88 % des enfants âgés de moins de 2 ans sont totalement vaccinés. Ces progrès réalisés en matière de protection de la mère et de l'enfant se sont traduits par la disparition totale de la poliomyélite et la réduction considérable de la diphtérie, du tétanos, de la coqueluche et de la rougeole. Ces résultats ont été possibles grâce à l'instauration de la gratuité des soins médicaux pour les mères et les enfants, à la gratuité du programme élargi de vaccinations de l'enfant et des programmes d'espacement des naissances, à la lutte contre la tuberculose et le sida, à la quasi-gratuité des soins et de l'hospitalisation dans les services de santé publique, à l'existence d'un système public d'assurance maladie couvrant près de 80 % de la population et enfin à la prise en charge des soins pour les personnes démunies. Il est à signaler que 185 secteurs sanitaires, 13 centres hospitaliers universitaires et des établissements hospitaliers spécialisés constituent la couverture sanitaire de la population nationale. Selon les experts du CNES, le revenu national nominal est passé de 496,1 milliards de dinars en 1990 à 7 642,4 milliards de dinars en 2006, soit un accroissement annuel moyen de 18,6 %.



Centre d'information des Nations Unies
Alger

**Un rapport du CNES note une forte régression des effectifs
Les garçons fuient les bancs de l'école**



31 JUILLET 2008

Les filles sont plus présentes dans les cycles moyen et secondaire en raison de leurs bonnes performances scolaires.

Contrairement aux filles, les garçons désertent de plus en plus l'école en Algérie. Le rapport établi par le CNES sur le développement humain dévoile que le sexe masculin quitte très tôt les bancs de l'école. Ce rapport présenté hier, à la résidence El-Mithaq par le Conseil national économique et social, a révélé une forte régression dans l'effectif inscrit dans les établissements scolaires concernant sensiblement plus de garçons que de filles. Cela a été expliqué, notamment par l'échec que subissent les garçons lors des épreuves de passage d'un palier à un autre. Au primaire, au moyen et au secondaire, les meilleurs scores sont enregistrés par les filles, notamment lors des examens de passage au secondaire.

En effet, ce document mentionne que les filles sont «plus présentes dans le cycle moyen et secondaire en raison de leurs bonnes performances scolaires et du fait de leur réussite dans ces cursus». Lors de la communication d'un expert algérien concernant l'indice du niveau d'instruction, il a été relevé que la déperdition scolaire touche en masse les garçons plutôt que les filles. Globalement, l'écart entre femmes et hommes en matière de scolarisation et d'alphabétisation reste élevé. Il est à l'ordre de 17 points en 2006.

Paradoxe. Les filles réussissent à l'école, mais recalent à la vie professionnelle. Les garçons quittent très tôt l'école et ils participent fortement à la vie active. La participation féminine à la vie professionnelle reste très faible. Le taux d'activité en 2006 était de 14.8%. Le revenu des femmes, durant la même année, a été estimé à USD 2033, tandis que celui des hommes était à l'ordre de USD 12.687. Le revenu des hommes, souligne le rapport, est six fois plus élevé que celui des femmes. Le même document explique que les inégalités d'accès aux revenus sont dues bien plus aux difficultés d'accès au travail (entraves sociales et rétrécissement du marché du travail) qu'aux discriminations dans les rémunérations, à qualifications égales. Autrement dit, cet écart laisse entendre qu'une femme d'un «niveau d'instruction très



**Centre d'information des Nations Unies
Alger**

élevé et d'une bonne santé, ne peut bénéficier facilement d'opportunités d'accès au pouvoir décisionnel dans les différents domaines de la vie politique, économique et sociale», note le rapport. Il décortique, selon les domaines d'activité, que la participation de la femme à la vie politique est très réduite. «Les femmes sont très peu représentées dans les instances élues», lit-on dans ce rapport. Illustration: le nombre de députés durant la législature 2002-2007 est de 27 pour 389 sièges. Au Conseil de la nation, les femmes occupent 4 sièges seulement sur les 144 possibles. Soit 2.78%. Le rapport confirme également la faiblesse de la participation féminine à la décision économique. «A la lumière des résultats de l'enquête auprès des ménages de 2006, le nombre de femmes employeurs s'élève à 30.000, soit 6% du total», indique t-on.

Le même état des lieux a été fait sur la participation de la femme dans la haute administration. «Le nombre de femmes dans les fonctions supérieures de l'Etat est loin d'être significatif par rapport à celui des hommes», lit-on encore. En 2002, 40.489 hommes occupent de hautes fonctions contre 367 femmes. L'écart est encore important. La femme n'occupe que 8% des postes supérieurs de la Fonction publique.

35,33% de femmes sont présentes dans le système judiciaire en 2006.

L'accroissement du taux d'activité féminine reste très bas. Il est inférieur à 15%.



Centre d'information des Nations Unies
Alger

**Le CNES présente le rapport d'évaluation du développement humain
L'inflation et les disparités interrégionales en question**

LE MAGHREB 31 JUILLET 2008

Le président du Conseil national économique et social (CNES), M. Mohamed Seghir Babès a présidé, hier, la cérémonie de présentation du rapport d'évaluation du développement humain en Algérie en 2007. Il faut savoir que c'est le 7e rapport du genre que le CNES établit et le second rapport établi selon les standards internationaux. Se basant sur les statistiques de l'ONS, le CNES dresse un tableau de l'évolution du contexte socioéconomique en Algérie. D'emblée, le rapport fait ressortir les inégalités de développement entre territoires. Ainsi, ces disparités ont compromis l'accès équitable des citoyens au développement. En outre, le rapport indique que les études entreprises en matière d'aménagement du territoire ont montré que les disparités les plus importantes se déclinent généralement selon les fonctions administratives des agglomération, faisant ainsi de la stratification adoptée par l'armature urbaine, qui classe les agglomérations de l'urbain supérieures aux zones éparpillées. Le second niveau de disparité, mis en évidence par les différentes enquêtes, qui ont porté, notamment, sur l'examen de la transition démographique et épidémiologique, apparaît quant à lui de façon manifeste du Nord au Sud et à l'extrême sud du pays. Selon le même rapport, la définition des entités régionales en vigueur privilégie traditionnellement un découpage territorial d'Est en Ouest ; ce découpage définit des ensembles inégaux en termes de superficie, de population. Le rapport du CNES montre aussi que l'espérance de vie à la naissance aux niveaux des six régions du pays (strates), semble plus élevée dans la wilaya d'Alger et dans les wilayas fortement urbanisées du Nord, l'espérance de vie ayant progressé de 2002 à 2006. Dans les autres strates du pays, même si le progrès observés durant cette période est net dans les hautes plaines, le Sud et l'extrême Sud, l'espérance de vie se situe autour de la moyenne nationale. Le rapport souligne également que l'espérance de vie est toujours plus élevée pour le sexe féminin que pour le sexe masculin, avec un écart, accentué à Alger que dans le reste des territoires. Il en est de même pour ce qui est de l'éducation, indicateur pour lequel les grandes agglomérations détiennent un niveau supérieur à la moyenne nationale. L'accès à l'eau a également été pris en compte par l'examen du CNES. Il en ressort, ainsi, que le pourcentage des populations privées d'accès aux points d'eau est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain et plus élevé en général dans les régions du sud et de



**Centre d'information des Nations Unies
Alger**

l'ouest du pays. Seul le secteur de la santé contraste avec cet état des lieux. Le rapport fait ressortir, en effet, une amélioration homogène dans l'état de santé des populations. Par ailleurs, le rapport en question s'est penché sur l'évolution des conditions socioéconomiques globales des ménages algériens. Il en ressort, en ce qui concerne l'emploi, une évolution significative de la population active qui a augmenté à un taux annuel de 3,5 % entre 1990 et 2006. Celle-ci ayant atteint 10,11 millions de personnes. En parallèle, la population occupée a crû à un taux de 3,9 %, atteignant le nombre de 8,9 millions de personnes. Les indicateurs du chômage sont aussi au vert, puisque le taux de chômage a baissé de 29,5 % en 2000, à 12,3 % en 2006. Le sursaut économique national s'est aussi répercuté sur le revenu national et le revenu des ménages. C'est ainsi que le revenu national nominal a connu un taux d'accroissement de 18,6 %, passant de 496,1 milliards de dinars en 1990 à 7642,4 milliards de dinars en 2006. Pour ce qui est des ménages, les revenus ont connu une évolution annuelle de 15,5 %, passant de 425,3 milliards de dinars en 1990 à 4249,1 milliards en 2006. Il faut savoir que la part des salariés dans le revenu des ménages a nettement baissé, passant de 42,3 % en 1990 à 35,2 % en 2006, ce qui peut être interprété comme une dévalorisation du travail salarié. Autre bémol, l'inflation qui ronge le pouvoir d'achat des ménages. Dans la rubrique prix et consommation, le rapport du CNES fait ressortir le fait que la décélération des prix observée à partir de 2002 a amorcé une inflexion en 2006 avec une inflation à 2,6 %. Le rapport en question fait ressortir le fait que ce sont les produits alimentaires qui ont poussé l'inflation vers le haut, avec une inflation à 4,3 % et 6 % rien que pour les produits agricoles. L'inflation a également touché le logement avec un indice de hausse des prix immobiliers de 3,21 %. Résultat : la consommation finale des ménages a atteint, en 2006, plus de 2 689 milliards de dinars soit une hausse de 5,5 % par rapport à 2005. Il faut savoir aussi que plusieurs facteurs ont dopé la consommation des ménages, comme les programmes de soutien à la croissance, les dispositifs d'aide à l'emploi, la hausse du PIB par habitant ainsi que les crédits à la consommation et la diversification des loisirs. Néanmoins, cette évolution des habitudes de consommation est disparate entre le milieu urbain et le milieu rural. Et pour preuve, le rapport du CNES révèle que 65 % des dépenses de consommation sont réalisées par les ménages urbains. En conclusion, même si les indices de développement humain montrent une évolution certaine de la situation socio-économique des Algériens, il n'en demeure pas moins que le risque inflationniste, la dévalorisation du travail salarié et les déséquilibres interrégionaux peuvent porter un coup aux efforts consentis depuis quelques années.